



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 mars 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 71

Nombre de procurations : 15

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur David HAEGY
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur François DESEILLE	Madame Kildine BATAILLE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Céline RENAUD	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

### Membres absents :

Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur François REBSAMEN  
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE  
Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH  
Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Madame Brigitte POPARD  
Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE  
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE  
Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN  
Monsieur Jean-marc GONÇALVES pouvoir à Madame Céline TONOT  
Monsieur Patrick BAUDEMONT pouvoir à Monsieur Alain DE MACEDO  
Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG  
Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET

## **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **Projet Hydrogène – Actualisation de l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme [AP] portée par le budget principal**

Pour rappel, dans le cadre de son engagement pour le développement durable, notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique via le développement des énergies renouvelables (ENR), Dijon métropole s'est engagée pour la mise en place d'une filière de l'hydrogène sur son territoire.

Conformément à la délibération portant sur la mise en œuvre du projet « Hydrogène », approuvée par le conseil métropolitain lors de sa séance du 25 mars 2021, deux autorisations de programme ont été créées, couvrant la première phase du projet sur la durée de la mandature 2020-2026 :

- d'une part, une autorisation de programme « Projet Hydrogène - budget principal », laquelle intègre les acquisitions de bennes à ordures ménagères à hydrogène (BOM), les travaux de mise aux normes du centre de maintenance, et les acquisitions de véhicules légers de service à hydrogène ;
- d'autre part, une autorisation de programme « Projet Hydrogène – budget annexe des transports publics urbains », laquelle intègre les acquisitions de bus à hydrogène et les travaux de mise aux normes du centre de maintenance.

Dans le cadre du présent rapport, **il convient de procéder à une actualisation de l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme portée par le budget principal** (acquisitions de bennes à ordures ménagères, travaux de mise aux normes du centre de maintenance, et acquisitions de véhicules légers)

Les crédits de paiement 2023 de l'autorisation de programme sont ainsi rehaussés de + 395 110,86 € dans le cadre de la finalisation des travaux d'adaptation des locaux de collecte en vue de l'arrivée des bennes à hydrogène, portant à 673 K€ les crédits budgétés en 2023 pour le financement desdits travaux dont le coût prévisionnel total, estimé à hauteur de 780 K€, demeure inchangé.

En outre, il est précisé que cette majoration des crédits de paiement 2023 s'explique uniquement par le décalage sur l'exercice 2023 d'une partie des crédits de paiement initialement budgétés 2022 et non consommés, compte tenu du rythme d'exécution effectif du projet, dont le coût prévisionnel demeure inchangé au stade de la rédaction du présent rapport, comme rappelé précédemment.

Par conséquent, il est proposé d'actualiser l'échéancier des crédits de paiement sur la période 2022 - 2026, en cohérence avec le planning prévisionnel d'exécution du projet, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

<b>Autorisation de programme « Projet Hydrogène - Budget principal » (jusqu'en 2026)</b>						
<i>Montants en euros toutes taxes comprises (TTC)</i>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Paiements effectués à fin 2022</b>	<b>Crédits de paiement (CP)</b>			
			<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
<b>Montants</b>	<b>21 480 000,00</b>	<b>219 731,18</b>	<b>3 590 111,44</b>	<b>7 186 945,54</b>	<b>4 029 000,00</b>	<b>6 454 211,84</b>
Bennes à ordures ménagères (22 BOM dans le périmètre de l'AP)	20 100 000,00	112 681,76	2 917 160,86	6 946 945,54	3 789 000,00	6 334 211,84
Travaux d'adaptation des locaux de collecte (dont parking)	780 000,00	107 049,42	672 950,58			
Véhicules légers	600 000,00			240 000,00	240 000,00	120 000,00
<i>Affectation</i>			<i>Chapitres 20 21, 23</i>			

Tenant compte de l'échéancier des crédits de paiement actualisé *supra*, sont ainsi prévus au budget 2023 :

- 2,917 M€ à la fois pour l'acquisition des 4 premières bennes dont la livraison est attendue en 2023, ainsi que pour les acomptes pour la commande d'une nouvelle série de bennes supplémentaires (*crédits prévus initialement au budget primitif 2023*) ;

- 672,9 K€ dans le cadre de la finalisation des travaux d'adaptation des locaux de collecte en vue de l'arrivée des bennes à hydrogène (*crédits de paiement initialement prévus au budget primitif 2023 à hauteur de 277 840 €, majorés de + 395 110,86 € dans le cadre du présent rapport*).

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'actualisation de l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme du budget principal afférente à la mise en œuvre du projet Hydrogène (acquisitions de bennes à ordures ménagères à hydrogène, travaux de mise aux normes du centre de maintenance, et acquisitions de véhicules légers à hydrogène).

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION : 6
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN